



## Association canadienne-française de l'Alberta

8627, rue Marie-Anne-Gaboury, bureau 303

Edmonton (Alberta) T6C 3N1

Téléphone : (780) 466-1680

Télexcopieur : (780) 465-6773

Courriel : [acfaprov@acfa.ab.ca](mailto:acfaprov@acfa.ab.ca)

Page Web : [www.acfa.ab.ca](http://www.acfa.ab.ca)

**Pour diffusion immédiate**

# Communiqué de presse

## Le ministère du Patrimoine canadien en accord avec les grandes orientations de la Table de propositions

**Edmonton, le 31 août 2006** – Le président de l'ACFA, Jean Johnson, est heureux de constater que le ministère du Patrimoine canadien a endossé la majorité des orientations proposées par les membres de la Table de propositions, l'instance qui remplace le comité-conjoint. Le rôle des membres de la Table de propositions est d'analyser les dossiers des organismes en fonction de leur contribution au développement global de la communauté et de proposer des montants au ministère. Le dévoilement, aujourd'hui, des montants accordés aux organismes démontre que la communauté connaît bien ses besoins et que le ministère a respecté les orientations proposées par la Table de propositions.

Monsieur Johnson constate que ce ne sont pas toutes les propositions qui ont été acceptées, mais dans l'ensemble le portrait est assez fidèle à ce qui a été proposé : « Nous espérons que toutes nos recommandations soient approuvées, mais nous nous doutions bien que le ministère en reverrait quelques-unes », a affirmé monsieur Johnson. Il a ajouté qu'il cherchera à obtenir des explications en rapport aux propositions qui n'ont pas été suivies.

Le président de l'ACFA, qui fait partie des six membres de la Table de propositions, est très fier du travail qui a été effectué par les membres : « C'était une première année avec ce nouveau fonctionnement et nous devons nous ajuster à cette nouvelle façon de faire. Notre but était de faire une analyse la plus complète du dossier de chacun des organismes et de leur donner une rétroaction, ce qui n'avait jamais vraiment été fait avec le comité-conjoint ».

La signature de l'Accord de collaboration avec Patrimoine canadien est survenue le 27 octobre ce qui a laissé peu de temps pour mettre en place la structure de fonctionnement. L'ACFA est confiante que dès les prochaines semaines, les membres de la Table de propositions et les représentants du ministère du Patrimoine canadien seront en mesure de travailler ensemble afin de mettre en place un échéancier qui permettra aux deux côtés de bien faire leur travail. Avec un échéancier précis, les membres de la table et les représentants du ministère auront la chance d'établir un meilleur système de communication afin de mieux rendre compte de leurs propositions et de leurs décisions. L'ACFA espère enfin que les membres de la Table de proposition recevront tous les documents essentiels afin qu'ils puissent faire une bonne analyse des dossiers. Une rencontre entre l'ACFA et le ministère du Patrimoine canadien est prévu le 11 septembre.

-30-

Pour informations : Patrick Henri, directeur des communications

Tél. : (780) 466-8394, Cell. : (780) 722-3970